

218C1024
FR0010337865-FS0550

8 juin 2018

Déclaration de franchissement de seuils (L. 233-7 du code de commerce)

Fin d'action de concert (article L. 233-10 du code de commerce)

UPERGY
(Alternext)

Par courrier reçu le 6 juin 2018, le concert composé des familles Buffelard et Dutel et de M. Thierry Bouvat¹ a déclaré avoir franchi en baisse, le 31 mai 2018, les seuils de 50% du capital et des droits de vote de la société UPERGY². Ce franchissement de seuils résulte de la fusion absorption de la société par actions simplifiée BDR³ par la société UPERGY⁴, au résultat de laquelle, les personnes susvisées ont déclaré ne plus agir de concert entre elles vis-à-vis de la société UPERGY.

À l'issue de ces opérations, l'actionnariat de la société UPERGY se répartit comme suit :

	Actions	% actions	Droits de vote	% droits de vote
Heler ⁵	2 470 083	52,21	4 940 166	58,57
David Buffelard	1	ns	2	ns
Damien Buffelard	1	ns	2	ns
Hélène Buffelard	2	ns	4	ns
Total famille Buffelard	2 470 087	52,21	4 940 174	58,57
Duparfi ⁶	1 036 466	21,91	2 072 932	24,57
Christian Dutel	1	ns	2	ns
Thierry Bouvat	193 733	4,09	387 466	4,59
Public (dont autodétention)	1 030 926	21,79	1 034 725	12,27
Total	4 731 213	100,00	8 435 299	100,00

¹ Cf. notamment D&I 214C0142 du 23 janvier 2014 et D&I 214C0591 du 17 avril 2014.

² Anciennement dénommée VDI GROUP (cf. communiqué diffusé par la société le 4 juin 2018)..

³ Anciennement détenue à : (i) 51% par la société anonyme de droit luxembourgeois Heler (détenue à hauteur respectivement de 48% par M. David Buffelard et M. Damien Buffelard et à hauteur de 4% par Mme Hélène Buffelard), (ii) 45% par la société de participations financières (Soparfi) de droit luxembourgeois Duparfi (détenue à hauteur de 51% par M. Christian Dutel, le solde étant détenu par ses enfants), et (ii) 4% par Thierry Bouvat.

⁴ Cf. communiqué diffusé par la société le 23 mars 2018.

⁵ Société anonyme de droit luxembourgeois détenue à hauteur respectivement de 48% par M. David Buffelard et M. Damien Buffelard et à hauteur de 4% par Mme Hélène Buffelard.

⁶ La société de participations financières (Soparfi) de droit luxembourgeois Duparfi est détenue à hauteur de 51% par M. Christian Dutel, le solde étant détenu par ses enfants.